



Affiché le 20/06/2025

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Fonds de concours - Commune de Touët-de-L'Escarène – Travaux d'installation d'une pompe à chaleur dans la mairie

Décision n° 25 06 05

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-sept juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi onze juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés : Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Michèle Maurel par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Germaine Millo par Monsieur Cyril Piazza.

Etait absent : Monsieur Jean-Marc Rancurel.

Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Francis TUJAGUE

Vu la délibération n° 12 07 09 en date du 06 juillet 2012 par laquelle le Conseil Communautaire définit les modalités d'attribution des fonds de concours,

Considérant la demande de la commune de Touët-de-L'Escarène pour l'attribution d'un fonds de concours concernant un projet de travaux d'installation d'une pompe à chaleur dans la mairie dont le coût est estimé à 11.406 € HT,

Considérant le plan de financement de cette opération :

- Département : 5.343,00 € (46,84 %),
- Commune : 3.031,50 € (26,58 %),
- CCPP : 3.031,50 € (26,58 %),

Considérant l'enveloppe de fonds de concours restant à la commune (159.900,37 €).

Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} Vice-président en charge des finances, propose la participation de la Communauté de Communes au projet précité à hauteur de 3.031,50 € au titre des fonds de concours.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Décide** d'allouer un fonds de concours de 3.031,50 € à la commune de Touët-de-L'Escarène pour le projet de travaux d'installation d'une pompe à chaleur dans la mairie, étant précisé que ce fonds de concours ne devra pas excéder 50 % de la dépense restant à charge de la commune une fois les diverses subventions obtenues.

- **Décide** de procéder au versement dudit fonds de concours selon les modalités validées par la délibération n°121218, en date du 17 décembre 2012, à savoir :

- versement d'un acompte de 25 % sur présentation de l'acte d'engagement ou d'un ordre de service avec le ou les entreprises retenues,
- versements d'acomptes au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur présentation des factures,
- versement du solde à la fin des travaux sur présentation d'un récapitulatif visé par le receveur municipal.

- **Autorise** la commune, si besoin, à présenter sa demande de versement sans demander d'acomptes préalables.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 27

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
C. BLANC-RICORT



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA



58 bis RD 2204
13440 BLAUSAS